

COMMUNIQUE DE PRESSE**25 MAI 2020****Num-Alim accélère, grâce au soutien financier de l'Etat, dans le cadre du Programme d'investissements d'Avenir opéré par Bpifrance**

Projet inédit au plan mondial, Num-Alim, la plateforme numérique de données ouvertes, fiables et exhaustives sur les produits alimentaires, accélère son développement, avec le versement par Bpifrance, pour le compte de l'Etat et au titre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), d'une première tranche de financement prévue dans le cadre d'un contrat d'aide de 3 millions d'euros.



La création de la **plateforme française Num-Alim** résulte des **Etats Généraux de l'Alimentation** organisés en 2017.

Reposant sur deux piliers (l'activité commerciale et le bien public), cette méta-base de données permettra d'obtenir, en effectuant le croisement des cartes d'identité numériques des aliments avec les évolutions de consommation, des analyses pointues des attentes du public, notamment en matière de nutrition et de développement durable.

Le 20 octobre 2019, Num-Alim a signé un **contrat d'aide avec Bpifrance, d'un montant total de 3 millions d'euros**, échelonné sur 3 ans, au titre du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Dans le cadre de cet accord, **Bpifrance a réalisé le premier des quatre versements programmés** en faveur du déploiement de Num-Alim.

Jérôme François, directeur général de Num-Alim, souligne : « *L'apport financier de Bpifrance va nous permettre d'accélérer notre développement à court et moyen terme. L'équipe à recruter pourra atteindre une quinzaine de personnes. Avec Num-Alim, nous misons sur une réponse performante et collective pour satisfaire la forte attente du public en terme d'information augmentée. Cette exigence sera d'ailleurs certainement renforcée par la crise du Covid-19. Le statut de Num-Alim, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, permet la mobilisation de tous les acteurs : amont agricole représenté par Numagri, filières interprofessionnelles, transformation coopérative et industrielle, distribution, restauration et partenaires technologiques et de recherche. La société civile est également représentée au sein de la gouvernance, au travers d'associations de consommateurs* ».

Ariane Voyatzakis, responsable du secteur agroalimentaire à la direction de l'Innovation de Bpifrance, déclare : « *Le projet de Num-Alim est ambitieux et stratégique pour la digitalisation du secteur agroalimentaire français. De manière exemplaire, il démontre la capacité de la filière alimentaire à se fédérer autour d'un objectif commun de souveraineté de ses données. Nous sommes très fiers de porter le soutien public à cette filière d'excellence française* ».

Principales missions de la plateforme Num-Alim :

- Collecter un vaste répertoire de données, englobant l'ensemble de la chaîne alimentaire, dont celles de l'amont agricole en coordination avec Numagri, l'association fédérant le monde agricole. Objectif : développer l'usage des données numériques pour valoriser les pratiques et les produits issus de l'agriculture et de la transformation industrielle et coopérative hexagonales,
- Recenser l'historique des données permettant des études dynamiques sur les évolutions d'offre et de demande, selon des critères de qualité variés,
- Produire, très régulièrement, des études sur les comportements alimentaires et leurs déterminants, les liens entre les différents répertoires alimentaires et la santé,
- Préparer les étapes de traçabilité et de blockchain.

Un déploiement 2020-2023 en 4 étapes :

Dans le cadre de la poursuite de son développement, Num-Alim compte :

- **finaliser** sa gouvernance, lors de son assemblée générale constitutive, le 1^{er} juillet* prochain, dans les locaux de Bpifrance, et attirer de nouveaux partenaires entreprises. La création d'un Comité d'Ethique et d'un Comité Scientifique est également en cours,
- **numériser des informations de composition et de qualité nutritionnelle**. Cette base de données, baptisée CodeOnline Food, est confiée à GS1 France, représentante de l'organisation internationale GS1 AISBL, connue pour accompagner les entreprises dans le déploiement de standards d'identification (codes à barres...). A l'étude également : la publication d'un **livre blanc sur les enjeux des données produits**, vecteurs de confiance et valeur. S'ensuivra l'**organisation de conférences et sessions de réflexion et de formation**, pour valoriser l'impact stratégique des données produits.
- **piloter le croisement de ces données produits** avec d'autres sources (conso, référentiels qualité dans les domaines nutritionnel et développement durable...). Dans la foulée, sera proposé, en lien avec des organismes de recherche, un **programme d'études « Bien Public »** pour décrypter les choix d'alimentation des consommateurs et identifier des modèles d'adaptation répondant à leurs besoins spécifiques (âge, niveau d'activité, contraintes de santé...).
- **et enrichir la base des caractéristiques produits**, via l'interconnexion des données issues de l'amont agricole, et en suivant des pilotes conçus avec Numagri à partir de 2021. A terme, Num-Alim contribuera à favoriser l'extension des solutions de traçabilité, avec des technologies blockchain.

**Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire Covid-19.*

Contacts presse :

Num-Alim
Jérôme François
jerome.francois@scic-numalim.fr
Tél : 06.85.29.41.98

Bpifrance
Caroline Tonini
caroline.tonini@ext.bpifrance.fr
Tél. : 01 42 47 97 86

Sarah Madani
sarah.madani@bpifrance.fr
Tél. : 01 42 47 96 89

**Secrétariat général pour
l'investissement**
Lucas Tourny
lucas.tourny@pm.gouv.fr
Tél : 01 42 75 64 58

A propos de Num-Alim

Num-Alim, plateforme Numérique de l'Alimentation, créée en juin 2019, à l'initiative des acteurs de la filière et avec le soutien des pouvoirs publics, a un statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Elle est présidée par Philippe Tillous-Borde, président de la Fondation Avril, et dirigée par Jérôme François, précédemment Directeur Général Marketing Nestlé France.

Sa gouvernance se compose de collèges, représentant les différents groupes d'acteurs de la filière et de la société civile (Numagri, Coopération Agricole, Fondation Avril, ANIA, FCD, GECO Food Service, UFC Que Choisir, CLCV, La Note Globale, FFAS, ITERG, ACTIA...).

Le siège de Num-Alim est situé au 42, rue Scheffer, 75116 Paris, dans l'immeuble du Cirad.

Suivez-nous sur Twitter : @Num_Alum

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos du Programme d'investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois.

Depuis le lancement du PIA, l'État a ainsi co-financé plusieurs milliers de projets pour préparer l'avenir. Une partie de ce programme d'investissements d'avenir, dotée de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros nouvellement engagé par le Gouvernement en 2017 et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

Plus d'information sur [le site du SGPI](#) – Suivez-nous sur Twitter : @SGPI_avenir